

Procès-verbal d'élection de la commission de prévoyance paritaire 2026

Données de l'entreprise

Entreprise:

N° de contrat:

Rue:

NPA:

Localité:

Période électorale:

Président(e)

La commission paritaire de prévoyance a élu les personnes suivantes à la **présidence**.
(La durée du mandat d'un président / d'une présidente s'élève à **deux ans**):

1. Période

Du:

Au:

Nom:

Prénom:

E-mail:

2. Période

Du:

Au:

Nom:

Prénom:

E-mail:



Employeur

Les représentant(e)s des employeurs ont élu la personne suivante comme **délégué(e) des employeurs**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Les employeurs ont élu les personnes suivantes comme **membres des représentant(e)s des employeurs**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Les employeurs ont élu la personne suivante comme **membre remplaçant(e) des représentant(e)s des employeurs**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Le/la membre remplaçant(e) remplace un(e) membre ordinaire en cas de départ de celui-ci/celle-ci en cours du mandat. Un départ intervient notamment en cas de résiliation des rapports de travail, de passage à la retraite (y compris retraite partielle, anticipée ou différée) ainsi qu'en cas de survenance d'une invalidité. Veuillez nous signaler par e-mail (info@symova.ch) le départ d'un membre titulaire.

Employé(e)

Les représentant(e)s des employés ont élu la personne suivante comme **délégué(e) des employé(e)s**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Les employé(e)s ont élu les personnes suivantes comme **membres des représentant(e)s des employé(e)s**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Les employé(e)s ont élu la personne suivante comme **membre remplaçant(e) des représentant(e)s des employé(e)s**:

Nom:	Prénom:
E-mail:	
Période électorale:	

Le/la membre remplaçante remplace un(e) membre ordinaire en cas de départ de celui-ci/celle-ci en cours du mandat. Un départ intervient notamment en cas de résiliation des rapports de travail, de passage à la retraite (y compris retraite partielle, anticipée ou différée) ainsi qu'en cas de survenance d'une invalidité. Veuillez nous signaler par e-mail (info@symova.ch) le départ d'un membre titulaire.

Remarques

La commission de prévoyance confirme que ce procès-verbal est dûment rempli conformément à la vérité et que les personnes élues et mentionnées ci-dessus répondent en aux exigences réglementaires.

Lieu et date

**Signature d'un(e) représentant(e) des
employeurs**

Prénom/nom en majuscules

Lieu et date

**Signature d'un(e) représentant(e) des
employés**

Prénom/nom en majuscules